

Réf: Dossier 288586

Avis de constitution

SOCIETE « FUMOIR INDUSTRIELS DE POISSONS ET AUTRES EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « FUPACI »

Siège Abidjan Port -Bouët Abattoir, Lot 25, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FUMOIR INDUSTRIELS DE POISSONS ET AUTRES EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « FUPACI »

Objet : -Fumage de produits alimentaires (poisson , viande ,poulet, canard, saucisse et autres produits alimentaires)

- Fumage Industriels.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Port -Bouët Abattoir, Lot 25, Ilot 10

Dirigeant(s) M ASSI NAJAH (GÉRANT), M JAAFAR ABASS
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01075 du 05/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12951/GTCA/RC/2024 du 05/03/2024

